

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

DÉPÔT DU... 19/01/2007

R.C.S... 353.926.447 A 427

2H ENERGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000.000 €

Siège social : Parc d'Activités des Hautes Falaises – Saint-Léonard 76400 Fécamp

RCS 353.926.447 Le Havre

**PROCES VERBAL CONSTATANT LE RESULTAT DE
LA CONSULTATION ECRITE DE L'ASSOCIE UNIQUE**

L'an deux mille sept, le 15 janvier,

En application des dispositions statutaires, la société IVECO PARTICIPATIONS SA, titulaire de 125.000 actions de la société **2H ENERGY**, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000.000 euros, dont le siège social est Parc d'Activité des Hautes Falaises – Saint-Léonard, 76400 Fécamp, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Havre sous le n°353.926.447, a été consultée par écrit.

La société DELOITTE & ASSOCIES, a été régulièrement informée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société.

L'Associé Unique a été consulté sur **l'ordre du jour** suivant :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur VICARIOLI Président démissionnaire.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les résolutions ci-après ont été soumises à l'approbation de l'Associé Unique.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, prend acte de la démission de Monsieur Luigi VICARIOLI de son mandat de Président du Conseil de Direction, à l'issue du délai de trois mois conformément aux statuts.

L'Associé Unique décide de dispenser Monsieur VICARIOLI de ce préavis et de fixer l'effet de cette démission à la date du 15 janvier 2007.

En conséquence, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau Président du Conseil de Direction,

Monsieur Leonardo GRILLO,
de nationalité italienne,
né le 2 novembre 1959 à Bocchigliero (Italie)

sa nomination prenant effet à la date du 15 janvier 2007 et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à la consultation de l'Associé Unique à tenir en 2008 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités et publications requises par la loi, afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

A cette fin, il a été mis à la disposition de l'Associé Unique, l'ensemble des documents nécessaires à la prise de décision.

L'Associé Unique a été prié de renvoyer son bulletin de vote au plus tard le 15 janvier 2007.

Il ressort du dépouillement du bulletin parvenu dans le délai fixé que l'Associé Unique a approuvé l'ensemble des résolutions.

Par suite, il est constaté que ces résolutions sont régulières et définitives.

La copie de la lettre adressée à l'Associé Unique, ainsi que la réponse de l'Associé Unique à cette lettre, ont été annexées au procès verbal des présentes constatations, pour être classées dans les archives de la société.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président entrant et le représentant légal de l'Associé Unique.

Fait à Trappes, le 15 janvier 2007

Pour IVECO PARTICIPATIONS SA
Madame Brigitte CALCAVECCHIA

Le Président entrant
Monsieur Leonardo GRILLO
(Bon pour acceptation de fonctions de Président)



Bon pour acceptation de
fonctions de Président

